BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

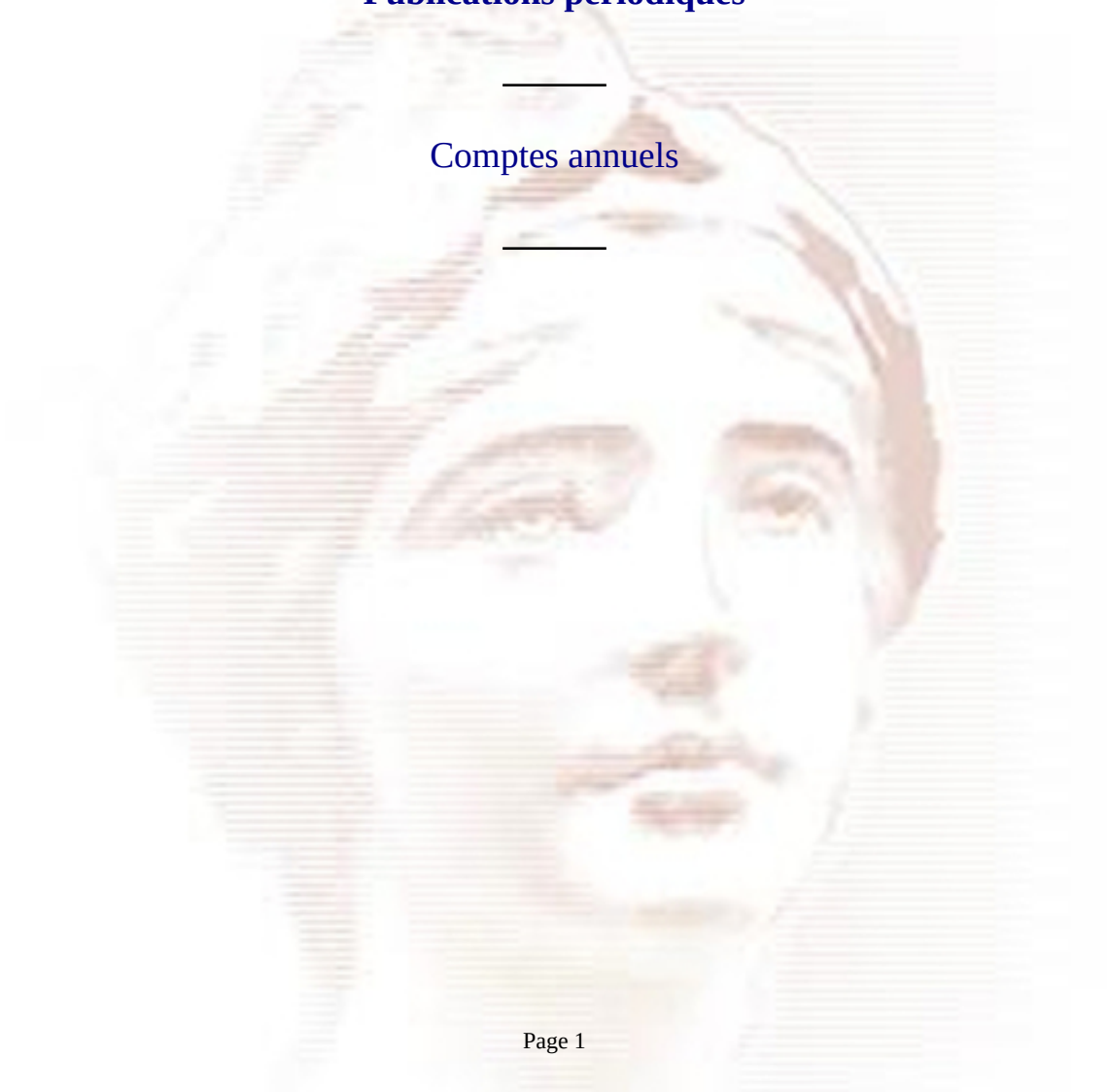
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



PUBLICATIONS PERIODIQUES

———————

COMPTES ANNUELS

CHAMPEIL S.A.

Société Anonyme au capital de 1 002 000 euros

Siege social : 9 cours de Gourgue 33000 BORDEAUX

422 684 027 RCS Bordeaux

***

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 864 135		2 864 135	3 630 532
Chiffres d'affaires Nets	**2 864 135**		**2 864 135**	**3 630 532**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 000	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			17 627	10 044
Autres produits			499	37
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 884 261**	**3 640 613**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 207 466	1 672 140
Impôts, taxes et versements assimilés			142 917	106 054
Salaires et traitements			896 844	873 583
Charges sociales			362 188	389 678
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 471	15 701
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			23 333	53 750
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			12 009	12 896
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 665 229**	**3 123 802**
RESULTAT EXPLOITATION			**219 032**	**516 811**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			515	3 119
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 300	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 860	669
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**4 675**	**3 789**
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 484	36 298
Intérêts et charges assimilées			139	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			4 921	4 725
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**10 544**	**41 022**
RESULTAT FINANCIER			**-5 869**	**-37 234**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**213 163**	**479 577**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	53 278	143 467
TOTAL DES PRODUITS	**2 888 936**	**3 644 402**
TOTAL DES CHARGES	**2 729 051**	**3 308 292**
R E S U L T A T N E T	**159 885**	**336 110**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

	31/12/2022 (12 mois)			31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 122	1 122		
Fonds commercial	45 736		45 736	45 736
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	323 421	243 254	80 167	32 524
Immobilisations en cours	125 469		125 469	
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	236 206	44 998	191 208	179 908
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 306		7 306	7 306
ACTIF IMMOBILISE	**739 260**	**289 374**	**449 886**	**265 474**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	18 009		18 009	772
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 289 844	123 333	1 166 511	1 493 623
Fournisseurs débiteurs	4 705		4 705	19 259
Personnel				
Organismes sociaux				192
Etat, impôts sur les bénéfices	83 753		83 753	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 401		44 401	55 670
Autres	7 717		7 717	792
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	450 176	5 484	444 692	400 004
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	486 256		486 256	856 794
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 088		30 088	24 252
ACTIF CIRCULANT	**2 414 949**	**128 817**	**2 286 132**	**2 851 359**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 154 209**	**418 191**	**2 736 018**	**3 116 833**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 002 000	1 002 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 200	100 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	563 634	407 524
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**159 885**	**336 110**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 825 719**	**1 845 834**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 881	362 000
Personnel	220 306	349 839
Organismes sociaux	159 904	223 926
Etat, impôts sur les bénéfices		113 716
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	143 333	209 603
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	25 275	11 914
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 600	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**910 299**	**1 270 998**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 736 018**	**3 116 833**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a réalisé des travaux suite à l'agrandissement de ces locaux.
Le coût des aménagements et mobilier engagé à la date de clôture s'élève à 125 k€.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

- Application à cette entité
La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.
Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 45 735 €uros.

Au 31 décembre 2022, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) .
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.
Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.
A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.
La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2022 est de 3.75 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.